

Calendrier social MGEN

- Accord de méthode en cours (Transfert des établissements)
- Commission de suivi Transfo L2 /PSE CMD/CESOA
- Retour expertise L2 MGEN CSEC (30 avril) CSE MGEN (3 mai)

L2 MGEN : Transfo des activités des CDS

La « désimbrication » du RO/RC dans les centres de services aura probablement des impacts sur les conditions de travail des salariés, à terme sur la pérennité des emplois ? **Une expertise est prévue sur les 4 CDS : NANTES LILLE PARIS MONPELLIER**

Dégradation des conditions de travail et de l'équilibre vie professionnelle vie privée

- L'augmentation des plages téléphoniques, la modification des outils (VERINT) à tout ceci se rajoute une diminution des quotas pour la pose des CPN

L3 MASS : Accords collectifs « transposition FEHAP »

Aucun Accord n'a été conclu sur la durée hebdomadaire (48H/semaine)

L'employeur n'a pas souhaité intégrer la pause dans le temps de travail des métiers dont l'activité nécessite une continuité des soins. Le passage en 12H00 de certaines professions se conclut par une amplitude horaire de 12H50. La pause doit être prise. Dans le cas contraire, elle doit faire l'objet d'une information pour récupération !

REGIONALISATION

Transfert des salariés MASS et CS MGEN

Les salariés des établissements MGEN, des Centres de santé et d'optique seront transférés dans les 9 régions VYV3.

La MGEN ne sera plus notre employeur et les accords collectifs cesseront d'exister...

Le calendrier des transferts

- Juillet 2025**
 - **VYV3 Centre Val de Loire** = La Ménaudière
 - **Normandie** = ESM Rouen
 - **Pavillon de la mutualité** = ESM Bordeaux, EHPAD d'Arès
- Janvier 2026**
 - **UTML** = SMR Trois Epis, CMD Nancy, CMD Strasbourg, Centre d'audition Strasbourg
 - **MF Limousine** = Ste FEYRE,
 - **VYV3 Terre d'oc** = l'Arbizon, ESM Toulouse
- Juillet 2026**
 - **VYV3 IDF** = CMD Paris, Centre optique et d'audition Paris, SMR Maisons Laffitte, Etablissement sanitaire de La Verrière, IFSI de La Verrière, ESM Rueil Malmaison, ESMPI Paris, HEPAD de Fontenay, HEPAD de Louvres, HEPAD de Marly, EHPAD de Huby, ESM de Lille,
 - **VYV3 Pays de Loire** = La Chimotaie,
 - **VYV3 Sud EST** = SMR Pierre Chevalier, EHPAD Caire Val, EHAPD St Cyr, CMD Nice, Centre optique Papeete,
 - **VYV3 Auvergne Rhône Alpe** détachée de VYV3 Sud EST en création ? ... = SMR Evian, ESM Grenoble, ESM Lyon, ESMR Le Royans, Chanay, CMD Lyon.

Cette opération de transfert à la fois des activités et des salariés aura-t-elle des répercussions sur le devenir de la MGEN ?

Au total près de 3700 salariés concernés !



Adhésion en ligne

Revendications CFDT

- **Ordre INFIRMIER (Cotisation ONI) PAYER pour travailler ?**

Dans un contexte de perte de pouvoir d'achat la **CFDT** réitère une ouverture de négociation et demande que la cotisation de 35 euros soit financée par l'employeur.

Prime décentralisée

La CFDT a obtenu l'abattement de 150 jours sur la période calendaire d'un arrêt maladie consécutif à une hospitalisation.

Transfert des salariés sur les régions VYV 3

Nous alertons ! Dans un contexte de pénurie de personnel dans le secteur du soin, ce transfert ne devrait en aucun cas avoir un impact sur les acquis sociaux des salariés transférés ! # Attractivité /Fidélisation